



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

À L'ÉCOLE, LE RESPECT

N'EST PAS UNE OPTION FACULTATIVE

À l'École, la règle c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

**À L'ÉCOLE, ON ÉLÈVE LES ESPRITS,
PAS LE TON**

À l'École, la règle c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

À L'ÉCOLE, LES INCIVILITÉS

NE SONT PAS AU PROGRAMME

À l'École, la règle c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

**À L'ÉCOLE, VISEZ LES FÉLICITATIONS,
PAS LES INTIMIDATIONS**

À l'École, la règle c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

À L'ÉCOLE ON CORRIGE LES COPIES, PAS LES MÉTHODES ENSEIGNANTES

À l'École, la règle c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CETTE IMAGE A ÉTÉ GÉNÉRÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CELLULE COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

ACADÉMIE
Écoles
Établissements
Départements

DSDEN

Direction
des services
départementaux
de l'éducation
nationale

Accueil

VOTRE ACCUEIL EST NOTRE PRIORITÉ,

LE RESPECT NOTRE RÈGLE COMMUNE.

Dans nos services, la règle, c'est le respect.

Tout propos ou comportement injurieux ou menaçant envers une personne chargée d'une mission de service public peut faire l'objet de poursuites judiciaires (article 433-5 du Code pénal).